

Evaluation d'Impacts sur la Santé (EIS) du projet de revitalisation du centre-bourg Oloron-Sainte-Marie

Phase d'analyse

Compte-rendu du comité technique n°2 (mi-analyse)

Lundi 11 avril 2022 (11h-13h)

Participant.e.s :

Pour la Mairie d'Oloron-Sainte-Marie :

- ALLONGUE Sébastien (Directeur Service Vie de la cité)
- ARROSERES Jean-Claude (Service Urbanisme)
- BISTUE Marie-Lyse (Adjointe en charge de la démocratie participative et 4^{ème} vice-présidente de la CCHB en charge de la petite enfance, l'éducation, le temps périscolaire et extrascolaire et la restauration scolaire)
- CRAMPE Natacha (Cheffe de projet Petites Villes de Demain)
- LAPRUN Gaspard (Stagiaire Projet Petites Villes de Demain)
- LEFEVRE Charlotte (Chargée de mission Transition énergétique)
- MENDY Philippe (Responsable du service Voirie et exploitation)
- PARIS Laurent (Directeur Général des Services)
- ROSSI Brigitte (Adjointe à l'urbanisme et à l'aménagement durable et Vice-Présidente à l'Aménagement de la CCHB)

Pour la Communauté de Communes Haut Béarn (CCHB) :

- BASTIAN Alix (Directrice Pays d'art et d'histoire)
- DARRIUS Stéphane (Pôle Urbanisme)
- LARTIGUE Virginie (Chargée de mission mobilités)
- MAZOUAT Véronique (Manager Ville et Territoire)

Pour le Centre communal d'Action Sociale (CCAS)

- SERNA Sandra (Directrice)

Pour le Comité de quartier Sainte-Croix :

- BOUVIER-MULLER Pierre (Réfèrent du quartier Sainte-Croix)

Pour le Comité de quartier Sainte-Marie :

- DUCOUSSO Jean-Max (Réfèrent du quartier Sainte-Marie)

Pour l'équipe évaluatrice

- BIDAULT Elsa (Responsable d'activité santé - Energies Demain)
- GRENON Clémence (Chargée d'études impact santé - Energies Demain)
- PASTOR Perrine (Chargée d'études – stagiaire – Energies Demain)
- RICHARD Alexandre (Chargé d'études – stagiaire – Energies Demain)

Excusées :

- IRIGOYEN Cécile (Coordinatrice territoriale de santé - CCHB)
- SAOUTER Anne (Adjointe aux affaires sociales à la Mairie d'Oloron-Sainte-Marie et Vice-Présidente aux Cohésions Sociales à la CCHB)

Table des matières

1. Préalables	3
■ Point projet	3
■ Calendrier	3
2. Premier résultats significatifs de l'analyse	4
■ 2.0 Méthodologie de l'analyse	4
■ 2.1 La revue de littérature	5
■ 2.2 Le profil de territoire	13
■ 2.3 Le traitement des données du questionnaire	23
■ 2.4 Le diagnostic marchabilité	26
3. Investigations complémentaires à venir	32
4. Prochaines étapes.....	33

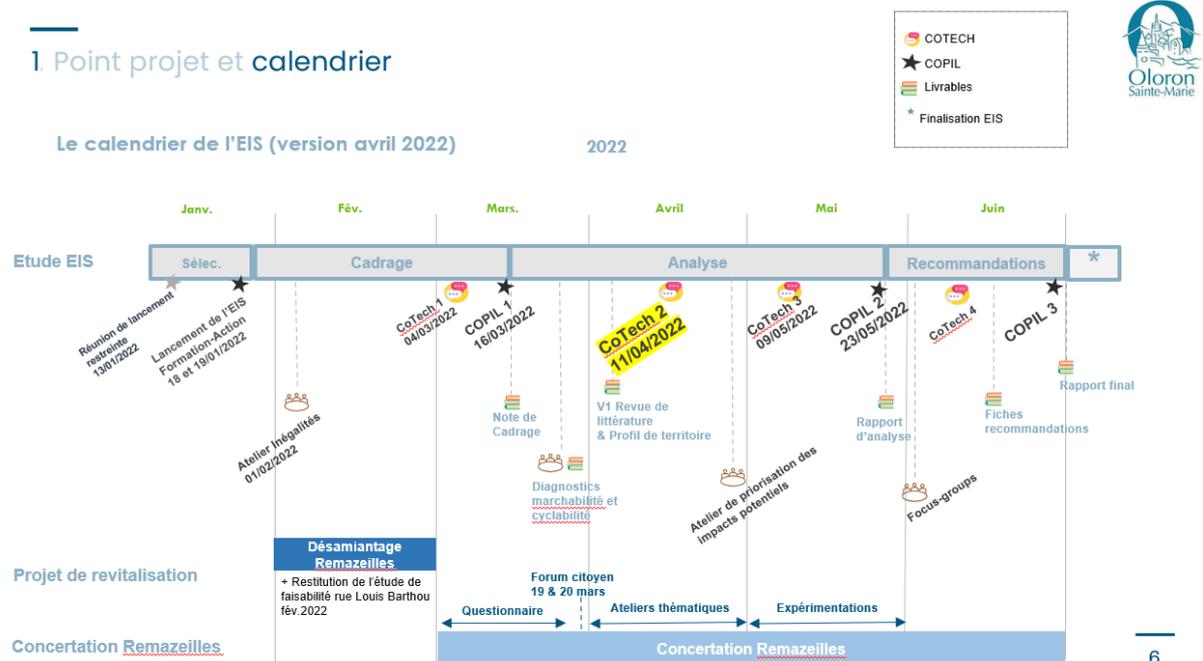
1. Préalables

■ Point projet

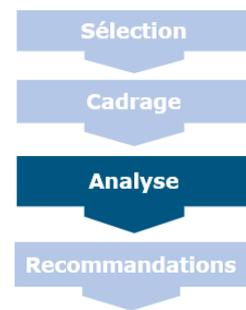
- Rue Louis Barthou** : les travaux sur les réseaux de gaz et d'eau sont terminés depuis le 18 mars dernier. La deuxième phase du projet de requalification a débuté : la collectivité a rédigé un cahier des charges afin de recruter, à partir de mi-avril, une équipe dédiée à la maîtrise d'œuvre. Les futurs architectes seront connus au cours du mois d'avril.
- Friche Remazeilles** : le forum citoyen a eu lieu les 19 et 20 mars. Des ateliers thématiques se déroulent depuis le 22 mars et jusqu'au 15 avril. Les idées et propositions qui ressortent de ces instances citoyennes seront expérimentées entre les 16 et le 22 mai prochains. Un cahier des charges sera ensuite rédigé, au regard des résultats de ces expérimentations, pour recruter une équipe de maîtrise d'œuvre au mois de juin. Le dépôt du permis de construire est prévu en octobre. Les travaux auront lieu en 2023 pour une ouverture du site envisagée à l'été 2024.

■ Calendrier

1. Point projet et calendrier



Ce comité technique est le premier de la phase d'analyse. La phase d'analyse fait suite à la phase de cadrage, dont les éléments ont été validés lors du comité de pilotage du 16 mars 2022. Elle sera suivie d'une phase de co-construction des recommandations, qui aura lieu entre la fin du mois de mai et le mois de juin. La fin de l'EIS est prévue pour fin juin.



Ce comité technique vise à présenter les premiers résultats de l'analyse, qui seront ensuite approfondis, au regard notamment des discussions ayant lieu ce jour. Le comité technique de fin d'analyse est prévu le 9 mai 2022. Les résultats de l'analyse seront ensuite restitués lors du comité de pilotage, le 23 mai prochain, en présence de l'ensemble des élu.e.s du conseil municipal.

2. Premier résultats significatifs de l'analyse

■ 2.0 Méthodologie de l'analyse

La phase d'analyse vise à **estimer et caractériser les impacts potentiels, positifs et négatifs**, des composantes du projet de revitalisation sur les déterminants de santé, avec une grande vigilance pour les groupes de populations particulièrement vulnérables. Les composantes, les déterminants de santé et les populations vulnérables ont été identifiés et sélectionnés lors de la phase cadrage :

> Composantes du projet retenues :

- ❖ Requalification de la rue Louis Barthou
- ❖ Requalification de la rue de Révol
- ❖ L'articulation entre les axes Barthou, Révol et la friche Remazeilles
- ❖ Les jonctions entre ces espaces et voies clés du territoire oloronais (Place Mendioudou, Place Jacq).

> Déterminants de santé retenus :

- ❖ Les mobilités actives
- ❖ L'attractivité économique
- ❖ Le logement
- ❖ La cohésion sociale et la mixité sociale
- ❖ Les accessibilités (déterminant transversal), dont l'accès aux soins, aux structures sociales, à la culture et à l'offre de commerces et de services.

> Populations vulnérables identifiées :

- ❖ Les personnes âgées
- ❖ Les PMR
- ❖ Les gens du voyage
- ❖ Les familles monoparentales
- ❖ Les jeunes (11-21 ans)

L'analyse se déroule en deux temps :

1

- > Réalisation d'une revue de littérature
- > Réalisation d'un profil de territoire
- > Création de données nouvelles : questionnaire VAM!, diagnostics mobilité

} Phase
actuelle

2

- > Approfondissement de l'analyse (analyse de données nouvelles)
- > Estimation et caractérisation des impacts potentiels positifs et négatifs
- > Priorisation des impacts sur la base desquels seront élaborées des recommandations

La réalisation d'une revue de littérature et d'un profil de territoire constituent les premières étapes de l'analyse. La revue de littérature et le profil de territoire permettent d'identifier les enjeux majeurs à l'échelle du territoire, au regard du lien entre le projet et la santé.

■ 2.1 La revue de littérature

L'objectif de la revue de littérature est de caractériser les liens entre les déterminants sélectionnés et la santé et la qualité de vie des populations habitantes et usagères du territoire grâce à une étude approfondie de la littérature scientifique, de la littérature grise et d'autres EIS françaises ou internationales de projets similaires.

Pour chaque déterminant de santé sélectionné lors du cadrage, la méthodologie suivie est la suivante :

- **Définition du déterminant de santé ;**
- **Explicitation des liens entre ce déterminant et la santé ;**
- **Identification des effets sur les populations vulnérables ;**
- **Enjeux saillants en lien avec le territoire rural ;**
- **Points de vigilance et leviers** inhérents à des projets de revitalisation types, au milieu rural et susceptibles de minimiser les potentiels impacts négatifs et de maximiser les potentiels impacts positifs sur la santé des groupes de population. Les points de vigilance et leviers fléchés ont permis d'**identifier des pistes d'investigation complémentaires**. Ils serviront ensuite de base à l'esquisse des premières recommandations.

Éléments identifiés dans la littérature à ce jour :

>> MOBILITES ACTIVES

Les mobilités actives se définissent comme « toute forme de déplacement effectué sans apport d'énergie autre qu'humaine et par le seul effort physique de la personne qui se déplace »¹. Il s'agit des modes de déplacements tels que la marche à pied, le vélo ou encore le roller, alternatifs aux déplacements motorisés.

Effets sur la santé

Absence de déplacements actifs réguliers

OMS : La **sédentarité** est l'une des 4 causes majeures de maladies chroniques (loisirs inactifs, utilisation accrue de la voiture, etc).

Voiture individuelle =
> **pollution atmosphérique** et pathologies associées (respiratoires et/ou cardiaques)
> **Risque d'accidents**
> **Nuisances sonores**

Déplacements actifs réguliers

30 minutes de vélo ou de marche/jour permettent de réduire de :
50% le risque de diabète
50% le risque d'obésité
30% le risque d'hypertension
40% le risque de maladies cardiovasculaires
+ bénéfiques pour la **santé mentale** (réduction du stress)

Populations vulnérables

La pollution a des effets marqués sur les **jeunes enfants**, les **personnes âgées**, les **femmes enceintes** et les **personnes souffrant de troubles respiratoires**.

Pour les **personnes âgées**, la marche constitue la principale activité physique et a donc d'importants bénéfices en santé. Cependant, la peur des chutes peut conduire à la limitation des déplacements, pouvant générer des problématiques d'isolement social.

Enjeux en lien avec le milieu rural

En milieu rural, l'enjeu principal est d'améliorer les conditions de **sécurité** et de **confort** des piétons tout en respectant les **besoins associés à une utilisation des réseaux de transports motorisés**.

La question de l'**accessibilité** des personnes (notamment les personnes âgées, les PMR) aux lieux et activités est prégnante.

Points de vigilance et leviers

La **multimodalité** constitue l'un des leviers pour initier un changement de comportement au sein de la population. Un autre levier est la mise en place d'un « **système de modes de déplacements actifs** ». Ce système de modes de déplacements actifs est en développement à Oloron-Sainte-Marie (plusieurs ateliers de réparation de vélo, multiplication des points de stationnement vélo, mise à disposition de vélos à assistance électrique (VAE))

Un point de vigilance devra être considéré sur l'accessibilité du territoire pour toutes les populations.



Éléments discutés lors du comité technique :

Même si l'utilisation de VAE implique un apport d'énergie autre qu'humaine, ils sont considérés comme un mode de déplacement doux car ils ne peuvent fonctionner sans que les utilisateur.rices ne pédalent. De plus, ils constituent un véritable levier pour inciter les personnes à faire du vélo.

¹ ORS PACA et Ville de Marseille, « Evaluation d'Impact en Santé. Proposition de préconisations pour les projets d'aménagement et de renouvellement urbain. Des bases scientifiques au service des actions », Marseille, 2019.

>> ATTRACTIVITE ECONOMIQUE

L'attractivité fait référence à « l'idée de retenir en plus de celle de faire venir » les entreprises et les populations². Il est à noter que les différents types d'attractivité (économiques, résidentielle et touristique) se recoupent et sont interdépendantes.

Effets sur la santé

Attractivité économique faible

Absence de rétention de corps de métier/compétences essentiels pour un territoire → problèmes d'accessibilité aux soins, à l'éducation, etc.

Attractivité économique importante

Génère des flux > rencontres > renforcement de la cohésion sociale > renforcement du sentiment de sécurité > attractivité forte > qualité des aménagements et espaces verts & multimodalité forte

Populations vulnérables

Le **phénomène de gentrification**, qui conduit au remplacement des groupes de populations les plus vulnérables par des populations plus aisées, constitue un point de vigilance majeur. Il peut avoir un impact particulièrement important sur **les jeunes, les personnes âgées, les ouvriers**, et plus généralement **les personnes précaires économiquement**.

Enjeux en lien avec le milieu rural

> Un projet de revitalisation est susceptible d'entraîner l'augmentation du prix du foncier et conduire à l'exclusion sociale des groupes de population les plus vulnérables. La gentrification est ainsi directement liée à l'attractivité résidentielle.

> Un autre enjeu est la nécessité de ne pas enfermer le rural dans le résidentiel en laissant l'économie productive aux métropoles.

> Un territoire attractif permet de retenir des professionnels de santé sur le territoire et a donc un impact sur l'accès aux soins.

> En milieu rural, le cadre naturel remarquable est un atout pour l'attractivité.

Points de vigilance et leviers

Les leviers pour initier des changements de comportements sont **le développement du numérique et du télétravail**, donnant un attrait supplémentaire aux territoires ruraux.

Un point de vigilance concerne les potentielles dégradations du cadre de vie et de l'environnement liées à une forte attractivité touristique.

Eléments discutés lors du comité technique :

Le taux de chômage d'Oloron-Sainte-Marie est faible. De plus, un flux important de personnes ne résidant pas à Oloron viennent travailler sur la commune.

L'enjeu principal en matière d'attractivité économique est de retenir les habitants, notamment les jeunes qui font des études et quittent Oloron. Concernant le taux de chômage des jeunes, on peut supposer que les cadres présents dans la ville viennent de l'extérieur de la commune et peuvent tendre à concurrencer les jeunes oloronais. De plus, il semble que les jeunes oloronais sans emploi restent à Oloron tandis que les jeunes avec emploi ont tendance à s'installer sur l'agglomération paloise. Ces données pourraient être mises en parallèle avec l'étude sur les parcours résidentiels (cf. p18). Ces points seront approfondis dans le profil de territoire.

² C.-E. Houllier-Guibert, « L'attractivité du territoire en tant que stratégie », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 28, n° 1, p. 78-86, 2021

>> LOGEMENT

Le mal-logement se caractérise par une situation d'habitat **indigne**, qui expose les occupants à un risque pour la sécurité physique ou la santé, et/ou **inadapté** aux besoins d'une personne ou d'un ménage, et/ou **indécent** lorsqu'il ne garantit pas la sécurité mais également l'hygiène et le confort des occupants et un équipement adéquat.

Effets sur la santé

Logement indigne et/ou inadapté

Santé physique

- *Mauvaise qualité de l'air intérieur* > pathologies respiratoires, irritations, maux de tête, vertiges, etc
- Vulnérabilité aux épisodes de canicule
- Accidents domestiques, risques de chutes

Santé mentale

- Absence d'exposition à la lumière naturelle > anxiété, troubles du sommeil
- Situation de mal-logement & suroccupation > isolement social (sentiment de honte)

Logement digne et adapté

- Confort de vie
- Estime de soi
- Réduction du stress,
- Amélioration de l'humeur
- Exposition à la lumière naturelle > synchronisation des rythmes biologiques, réduction du stress

Populations vulnérables

Les **jeunes** et les **familles monoparentales** sont vulnérables en matière d'accès au logement (coût et logement adapté à la taille du ménage). C'est également le cas des **personnes âgées** qui connaissent une baisse du revenu lors du passage à la retraite. Les **PMR** et les **personnes âgées** ont besoin d'un logement adapté à leurs contraintes physiques. Les **gens du voyage** sont susceptibles de se trouver en situation de suroccupation de leur logement. Cette suroccupation a augmenté le risque de contagion pendant l'épidémie de Covid-19. Les gens du voyage vivant dans des habitats fixes peuvent également être amenés à occuper des logements insalubres, notamment si leur condition économique est précaire.

Enjeux en lien avec le milieu rural

> Les communes rurales disposent d'un parc de logement ancien et donc particulièrement susceptible d'être indigne et/ou inadapté, générant des problématiques de précarité énergétique pour les occupants.

> Le dépeuplement des centres-bourg a pour effet d'augmenter le nombre de logements vacants. Il découle d'une faible attractivité du territoire et participe à réduire cette dernière en retour.

Points de vigilance et leviers

L'OPAH-RU (2019-2024) menée au sein de la commune est un levier majeur pour la rénovation des logements.

Le principal point de vigilance concerne la nécessité d'adaptation des logements aux besoins des populations locales.



Eléments discutés lors du comité technique :

D'autres leviers ont été identifiés pour maximiser les impacts potentiellement positifs et minimiser les impacts potentiellement négatifs :

> **Le Programme d'intérêt général (PIG) « Bien chez soi »**. Ce programme est piloté par le Conseil départemental et animé par l'association SOLIHA. Il vise à accompagner les ménages privés dans la réhabilitation ou l'amélioration de leur logement. Après avoir été mené entre 2015 et 2018, le PIG a été reconduit pour la période 2019-2022.

> La commune expérimente le **dispositif MARQ (MAssifier la Rénovation du Quartier)** sur une partie des rues Camou, Palassou et les immeubles situés sur la place de la Résistance qui

font partie du périmètre de l'OPAH-RU. Il s'agit d'une démarche de recherche-action pour généraliser la réhabilitation énergétique des logements.

De plus, il a été souligné que des personnes très précaires et des migrant.e.s sont des personnes particulièrement vulnérables en matière d'accès au logement. L'impact du logement sur les populations migrantes sera approfondi dans le second temps de l'analyse.

>> COHESION SOCIALE

La cohésion sociale désigne l'« expression des liens et des solidarités au sein d'une société »³. La mixité sociale correspond à la « coexistence dans un même espace de groupes sociaux aux caractéristiques différentes »⁴.

Effets sur la santé

Faible cohésion sociale/situation d'isolement social

Santé mentale :

- Prévalence de symptômes dépressifs
- **Sentiment d'insécurité** > peur et stress > réduction des mobilités

Santé physique :

- Risque de décès plus élevé (une fois une pathologie déclarée), mortalité plus importante

Cohésion sociale élevée/Réseau de soutien social

Santé mentale :

- Renforcement de l'estime de soi
- Meilleure réaction au stress

Santé physique :

- Comportements bénéfiques pour la santé = intégration d'habitudes de vie
- Meilleur accès aux soins
- Réduction de la mortalité

Populations vulnérables

Les conséquences négatives de l'isolement social s'observent particulièrement chez les **personnes âgées** en raison de la diminution de leurs ressources économiques et sociales, de leurs capacités physiques et ainsi de leurs déplacements. La vulnérabilité des personnes âgées peut donner lieu à des comportements de santé moins favorables qui contribuent à de mauvaises habitudes de vie, génèrent une détresse psychologique et réduisent leur accès aux soins.

L'isolement social a également des impacts forts sur la santé mentale des **enfants** et des **adolescents**, impact qui a été renforcé lors des confinements successifs.

Ce déterminant de santé est particulièrement révélateur de l'aspect cumulatif des vulnérabilités sociales.

Enjeux en lien avec le milieu rural

La littérature souligne que les milieux ruraux sont marqués par la proximité spatiale des réseaux sociaux, concentrés sur le périmètre géographique restreint du centre-bourg, et ainsi par un ancrage local fort. Le centre-bourg est susceptible de constituer un territoire d'appartenance et d'identité fort pour les habitants.

Points de vigilance et leviers

Une forte cohésion sociale permet de renforcer l'attractivité du territoire et notamment la rétention de main d'œuvre.

Du fait de la faible ouverture des réseaux, la mixité sociale constitue un point de vigilance.

³ I. Kawachi, B. P. Kennedy, K. Lochner, et D. Prothrow-Stith, « Social capital, income inequality, and mortality. », *Am J Public Health*, vol. 87, n° 9, p. 1491-1498, sept. 1997

⁴ Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP, « Les enjeux de la mixité sociale en France ». 2019. Consulté le: 1 avril 2022. [En ligne]. Disponible sur: https://injep.fr/wp-content/uploads/2019/03/FR42_mixit%C3%A9_sociale.pdf

>> ACCESSIBILITÉ (déterminant transversal)

L'accessibilité est définie comme la possibilité pour un individu « d'accéder plus ou moins librement à un lieu »⁵ ou à une activité de son choix⁶. Elle dépend de plusieurs facteurs : les capacités physiques des individus, leur environnement physiques, leurs ressources économiques, ainsi que de déterminants sociaux et culturels. La distribution spatiale et temporelle des activités en est aussi un déterminant.

L'accessibilité est abordée ici comme un déterminant de santé transversal, c'est-à-dire interrelié aux autres déterminants de santé étudiés dans l'analyse. Une attention particulière sera accordée à l'accès aux soins, aux structures sociales, à la culture et à l'offre de commerces et de services.

Effets sur la santé

Accessibilité faible

Faible lien social, sentiment d'isolement

- Mal-être psychologique, symptômes dépressifs
- Risque de décès plus élevé

Alimentation non-saine

- Apparition favorisée de cancers, maladies cardiovasculaires, obésité, ostéoporose, diabète de type 2

Difficultés d'accès au soin

- Dégradation de l'état de santé

Accessibilité importante

Inclusion sociale

- Estime de soi, réduction de la mortalité (cf. *cohésion sociale*)

Alimentation saine

- Croissance, immunité, fertilité, augmentation de l'espérance de vie

Accès aux soins

- Augmentation de l'espérance de vie

Populations vulnérables

> Les **PMR** souffrent par définition d'une moindre accessibilité physique. Des barrières liées aux représentations sociales du handicap et à la stigmatisation qui en émane entravent également leur accès aux lieux et activités publics.

> La numérisation de l'environnement et la dématérialisation de certains services rend les **personnes âgées** vulnérables en matière d'accès aux structures sociales et aux soins notamment.

> Les **gens du voyage** sont susceptibles de connaître un cumul de vulnérabilité lié à leur mode de vie nomade et ainsi à un éloignement physique et social des services, générant un moindre accès aux soins, aux démarches administratives et à l'éducation.

> Les **familles monoparentales** peuvent rencontrer des difficultés liées à une situation de précarité économique et/ou de stigmatisation. Leur accès à l'emploi peut être affecté par la présence d'une offre d'accueil de la petite enfance, notamment pour les femmes. Ces situations contribuent à les isoler socialement et à réduire leur accès aux soins.

⁵ F. Huguenin-Richard et M.-S. Cloutier, « Mesure du potentiel de marche et de l'accessibilité dans les espaces urbains pour les piétons âgés », *Flux*, vol. 123, n° 1, p. 30-53, mai 2021

⁶ S. Fol et C. Gallez, « Social inequalities in urban access. Better ways of assessing transport improvements », p. 33, 2014

Populations vulnérables

> Un sentiment d'insécurité lié à l'appropriation masculine des espaces publics et au sexisme ordinaire peut conduire les **femmes** (qui constituent la majorité des monoparents) à réduire leur fréquentation des espaces publics.

> Les **jeunes** peuvent rencontrer des problématiques similaires à celles des familles monoparentales. De plus, ils sont particulièrement vulnérables en matière culturelle : au-delà de la question du coût, leurs pratiques culturelles sont souvent corrélées à leur statut social. L'offre est souvent inadaptée à leurs besoins, notamment en milieu rural.

Enjeux en lien avec le milieu rural

La diversification, la spatialisation de l'offre et sa mise en cohérence avec les besoins des populations constituent les principaux enjeux inhérents au milieu rural.

Points de vigilance et leviers

Les dispositifs de concertation permettant la co-construction du projet de revitalisation représentent un levier favorable pour l'accessibilité des différents groupes de population. Une vigilance a été apportée sur la représentativité des populations dans ces dispositifs.

Les porteurs du projet de revitalisation doivent ainsi être attentifs à prendre en compte tous les types de population.

■ 2.2 Le profil de territoire

Le profil de territoire vise à proposer une image objective du territoire selon les caractéristiques socio-démographiques de sa population et ses équipements et services.

Les éléments présentés sont issus des bases de données suivantes :

- Données INSEE (RP 2018, 2012)
 - Profil socio-démographique (ex : répartition des familles selon le type)
 - Transport (ex : moyens de transport utilisés)
 - Logement (ex : nombre de pièces de la résidence principale)
 - Education (ex : part des jeunes non-scolarisés)

- Base de données Energies Demain (outil SITERRE[®])
 - Caractéristiques du logement
 - Déplacements
 - Taux d'effort énergétique

- ORS Nouvelle Aquitaine
 - Géoclip

- Données territoriales recueillies auprès de la mairie d'Oloron et de la CCHB
 - <https://www.oloron-ste-marie.fr/>
 - <https://www.hautbearn.fr/>
 - Comptage routier CEREMA
 - Outil cartographique des indicateurs sociaux de N-A

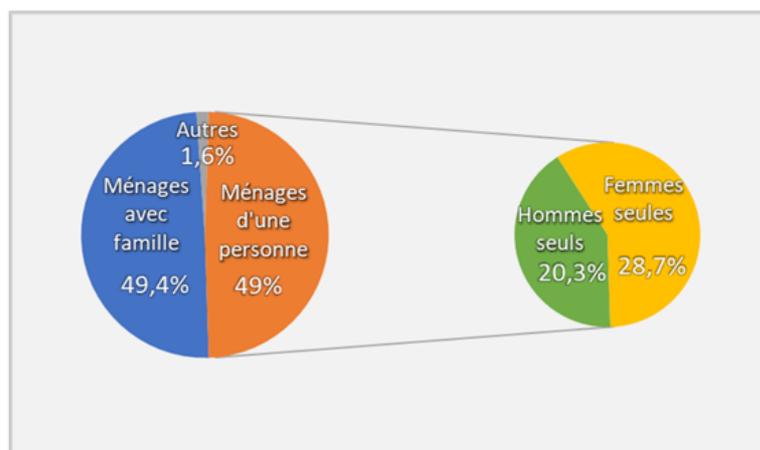
Un article de presse de J.-P. Wolff a également été mobilisé⁷.

Données identifiées à ce jour dans le profil de territoire :

⁷ Jean-Pierre Wolff, « Quelles mobilités dans les territoires de faible densité ? L'exemple de la communauté de communes d'Oloron-Sainte-Marie dans les Pyrénées », Sud-Ouest européen [En ligne], 47 | 2019, mis en ligne le 25 octobre 2019, consulté le 22 mars 2022. URL : <http://journals.openedition.org/soe/5605>

>> La population oloronaise

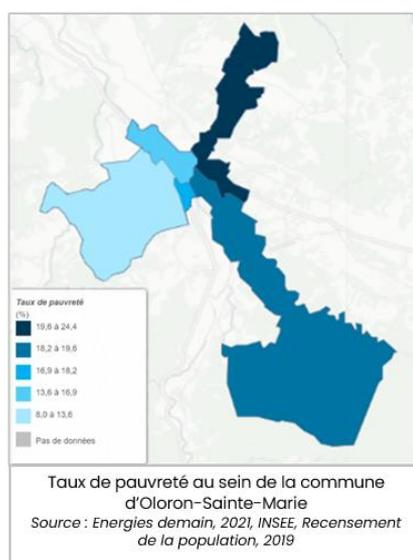
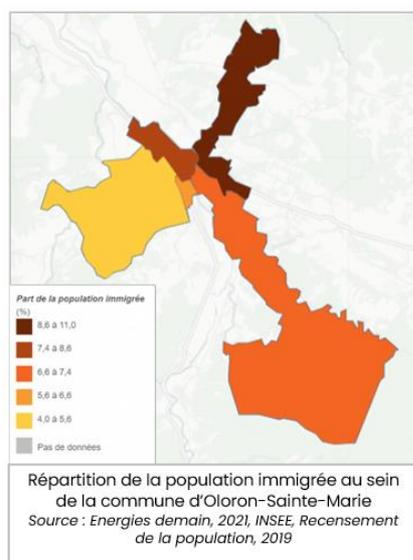
- **Une démographie en déclin au sein de la commune d'Oloron-Sainte-Marie.** La baisse est constante depuis 1968 (-2399 habitants). A l'inverse, la CCHB a gagné 1255 habitants depuis 1968.
- **Une population vieillissante :** 35,3% de la population a plus de 60 ans ; les plus de 75 ans représentent 16,4% de la population d'Oloron-Sainte-Marie (contre 13,2% de la CCHB et 11,4% de la région Nouvelle-Aquitaine). La population de plus de 60% a augmenté de 4,5% alors que le nombre d'enfants de 0 à 14 ans a diminué de 1%.
- **Une proportion élevée de familles monoparentales et de personnes seules :** 49 % des ménages Oloronais sont constitués de personnes seules. La part des personnes vivant seules à Oloron est supérieur d'environ 10% par rapport au niveau intercommunal ou départemental, peu importe la classe d'âge.
 - **Les femmes sont particulièrement représentées parmi les ménages vulnérables :** 28,7% des ménages oloronais sont constitués de femmes vivant seules. Les mères avec enfant représentent 79% des familles monoparentales. **Les femmes sont donc particulièrement vulnérables au sein de la population oloronaise.**



Composition des ménages : périmètre de la commune

Source : INSEE, Recensement de la population, 2018

>> Des inégalités territoriales selon les quartiers



Revenu niveau de vie moyen par logement* :

Notre-Dame : 14 752 €
Sainte-Marie Sud : 15 765 €
Sainte-Croix : 15 820 €
Sainte-Marie Nord Gare Leguignon : 16 384 €
Sainte-Marie Ouest : 16 192 €
Oloron-Sainte-Marie : 15 781 €

Taux de chômage en 2018 :

Notre-Dame : 18,7%
Sainte-Marie Sud : 15,9 %
Sainte-Croix : 13,2 %
Sainte-Marie Nord Gare Leguignon : 17,6 %
Sainte-Marie Ouest : 11,3 %
Oloron-Sainte-Marie : 15,1 %

*Revenu total divisé par unité de consommation par foyer
1 adulte = 1 unité et 1 enfant = 0,5

23

Plusieurs indicateurs économiques et sociaux tels que le taux de chômage ou le taux de pauvreté laissent apparaître un cumul de vulnérabilités au sein du quartier Notre-Dame. L'indice de défavorisation sociale (IDE)⁸ démontre bien ce phénomène puisqu'il est de 1,9 au sein de Notre-Dame pour seulement 0,2 à Saint-Marie-Ouest.

→ Il conviendra, lors de la 2^e phase d'analyse, d'étudier d'autres vulnérabilités éventuelles que pourrait cumuler le quartier Notre-Dame (logement, mobilité, etc).

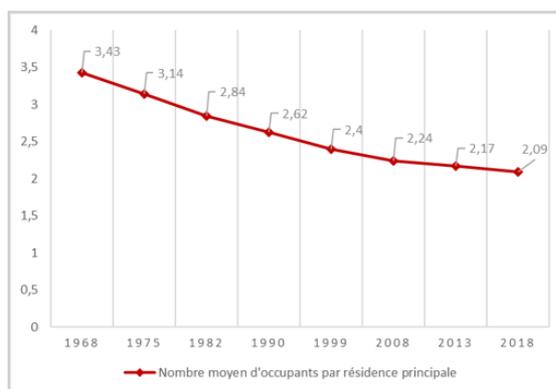
>> Un parc de logements onéreux car inadapté à la taille des ménages

Concernant le logement, plusieurs points de vigilances ont été soulevés lors du cadrage : présence de logements indignes, précarité énergétique, prix élevés.

- En 2018, la CCHB compte 20 244 résidences. La commune d'Oloron-Sainte-Marie en abrite 34% à elle seule avec 6 769 logements.
- Entre 1968 et 2018, on dénombre une moyenne annuelle de 51 nouveaux logements à Oloron-Sainte-Marie.

⁸ L'indice de défavorisation sociale (FDep) est un indice développé par l'INSERM en 2009 et actualisé à l'échelle de l'IRIS en 2015. Il agrège 4 variables : le revenu médian par unité de consommation, le pourcentage de bacheliers dans la population de plus de 15 ans, le pourcentage d'ouvriers dans la population active, et le taux de chômage. Plus l'indice est élevé et plus le niveau de défavorisation socio-économique des populations d'un IRIS est fort.

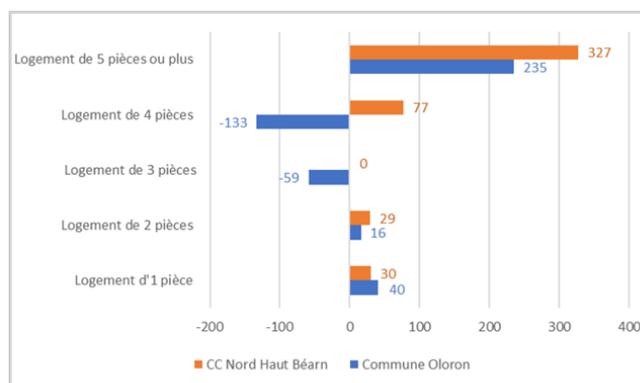
- La taille des ménages diminue, passant de 3,43 personnes en moyenne en 1968 à 2,09 personnes en 2018.



Taille moyenne des ménages à Oloron-Sainte-Marie entre 1968 et 2018

Source : INSEE, Recensement de la population, 2018

- **Un décalage entre l'offre et la demande :** cette diminution de la taille des ménages entraîne une augmentation de la demande de logements de petite ou moyenne taille : en effet, les appartements de 2 à 3 pièces et les maisons de 3 à 4 pièces représentent les transactions immobilières les plus récurrentes et les biens les plus recherchés sur la commune d'Oloron-Sainte-Marie. Or, selon l'INSEE, le nombre de résidences principales de 3 à 4 pièces a diminué entre 2013 et 2018.



Evolution des résidences principales selon le nombre de pièces entre 2013 et 2018
 Comparaison entre la commune d'Oloron-Sainte-Marie et la Communauté de communes du Haut Béarn

Source : INSEE, Recensement de la population, 2018 et 2013

Ainsi, alors que le nombre de personnes au sein des ménages continue de diminuer, l'offre de logement reste inchangée et le marché se retrouve dominé par les logements vastes. On constate donc une augmentation des prix sur le marché de l'immobilier : le loyer des appartements sur la commune a augmenté de 16% en 5 ans et atteint 10 €/m² (plus élevé que dans le reste de la CCHB) entre 2018 et 2020. Le prix de ventes des biens immobiliers a subi une hausse de 6,02 %. Cette augmentation semble se poursuivre en 2022.

- Une part de la population se trouve en situation de précarité énergétique⁹. La précarité énergétique est calculée grâce au taux d'effort énergétique¹⁰. Dans le quartier Notre-Dame, 20,5% des ménages ont un taux d'effort énergétique logement supérieur à 10%, contre 11,3% des ménages à Sainte-Marie Ouest.

 **Eléments discutés lors du comité technique :**

La tendance à la diminution de la taille des ménages se retrouve également au niveau national. **Il conviendra, dans le second temps de l'analyse, de préciser si la tendance est plus forte à Oloron en comparaison à d'autres centres urbains.**

>> Le marché immobilier

- Les résidences secondaires et les logements occasionnels ne représentent qu'une minorité (4,5%) du parc immobilier oloronais.
- Le nombre de logements occupés à titre secondaire a augmenté de 60% entre 2013 et 2018 (+114 logements). Dans la même période le nombre de logements principaux occupés n'a augmenté que de 99 résidences.
- Le taux de résidences vacantes reste encore élevé sur la commune (14,2% du parc). A titre de comparaison, la moyenne départementale est de 8,1% et la moyenne intercommunale de 9,9%. Cependant, elle ne cesse de diminuer au fil des années : cela témoigne d'une rotation des ventes ou locations plus rapide.
- Le marché immobilier diffère selon les quartiers :

Quartier	Prix m2	Loyer m2
<u>Sainte Marie Ouest</u>	1 678 €/m2	10 €/m2
<u>Sainte Marie Nord-Gare-Legugnon</u>	1 559 €/m2	10 €/m2
<u>Notre Dame</u>	1 405 €/m2	9 €/m2
<u>Sainte Croix</u>	1 362 €/m2	9 €/m2
<u>Sainte Marie Sud</u>	1 281 €/m2	9 €/m2

Prix au m2 à Oloron-Sainte-Marie
Source : Yanport

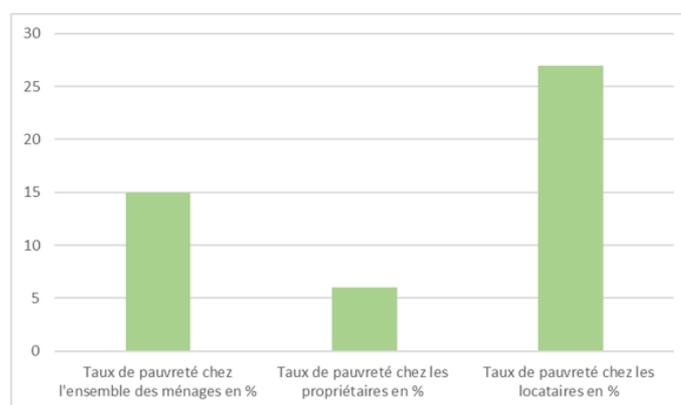
→ La part de logements indigne constitue un point à approfondir concernant l'offre de logements.

⁹ Selon l'Observatoire National de la Précarité Energétique (ONPE), est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat.

¹⁰ Le taux d'effort énergétique correspond à la part des dépenses totales d'énergie dans le logement sur le revenu disponible du ménage.

>> Le statut des occupants : une large part de locataires

- Oloron-Sainte-Marie compte 45,6% de locataires. Cette part importante de locataires constitue une spécificité de la commune. Pour comparaison, on dénombre 26,8% de locataires au sein de la CCHB.
- Le taux de pauvreté chez les locataires oloronais est de 27%, contre 6% pour les propriétaires. **Les locataires constituent une population vulnérable** et disposent d'une capacité de résilience plus faible que les propriétaires. En effet, ils ne peuvent pas rénover leur logement par eux-mêmes et doivent inclure dans leurs budgets des charges souvent importantes.



Taux de pauvreté par statut d'occupation du logement du référent fiscal en 2019 sur la commune d'Oloron-Sainte-Marie :

Source : INSEE, Recensement de la population, 2019

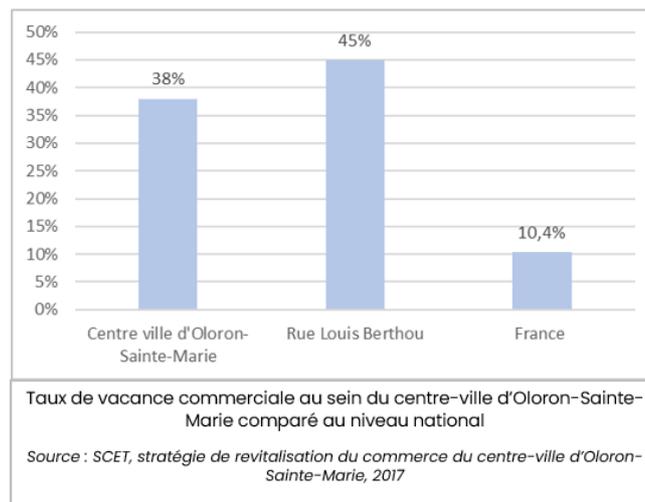
Éléments discutés lors du comité technique :

Un atelier a été réalisé dans le cadre de l'étude sur les parcours résidentiels. Il met en exergue un manque de logements locatifs, et ce malgré la proportion importante de logements en location sur la commune. Cela peut s'expliquer par le fait que les logements disponibles sont indignes et/ou inadaptés et/ou trop onéreux. La tension sur les logements locatifs est comparable à celle de la côte basque.

Par ailleurs, il conviendra de déterminer le taux d'effort des ménages (c'est-à-dire la proportion de leur budget allouée au logement). Cela permettrait d'identifier le budget que peuvent investir les propriétaires (bailleurs ou occupants) dans la rénovation de leurs logements.

>> Le développement économique

- **Le taux de vacance des locaux commerciaux est très élevé en centre-ville, déserté au profit de la périphérie.** Les commerces du centre-ville produisent 18% du chiffre d'affaires d'Oloron, contre 82% pour les commerces périphériques.



- **L'emploi salarié est concentré auprès de quelques multinationales.** Sur les 4000 salariés du secteur industriel du bassin d'Oloron (EPCI Haut Béarn et communes environnantes), environ 1000 (soit 25%) travaillaient pour Safran et ses filières locales en 2018. **Cette situation rend le territoire vulnérable face aux chocs économiques** : en 2021, après la crise sanitaire, Lindt n'a pas renouvelé 70 emplois saisonniers et intérimaires.
- **Le nombre d'entreprises à Oloron a toutefois augmenté entre 2018 (98 entreprises) et 2021 (128 entreprises).** Cette création d'entreprises témoigne d'une bonne santé économique du territoire.



Eléments discutés lors du comité technique :

Les chiffres concernant les commerces périphériques intègrent les commerces positionnés sur le boulevard Nord (Pôle Leclerc, y compris Leclerc Loisirs à l'ouest) et sur le boulevard Sud (Intermarché et moyennes surfaces alentours).

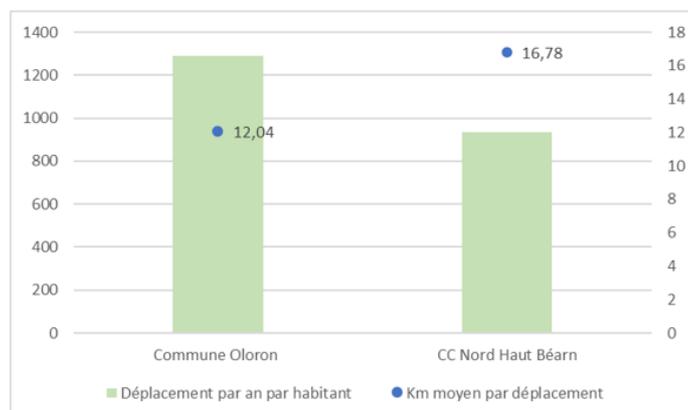
→ Les chiffres présentés datent de 2015 et 2017 : ils seront actualisés si des données sont disponibles.

→ La répartition de l'offre commerciale et alimentaire sera étudiée lors de la 2^e phase d'analyse.

>> Les déplacements au sein du territoire

Les enjeux cernés lors du cadrage sont relatifs à l'omniprésence de la voiture individuelle et à la sécurité physique.

- On constate que les oloronais se déplacent plus que les autres habitants de la CCHB, mais sur des trajets plus courts¹¹. Les trajets sont nombreux entre le centre-ville et la périphérie où se trouve de nombreux commerces et services.

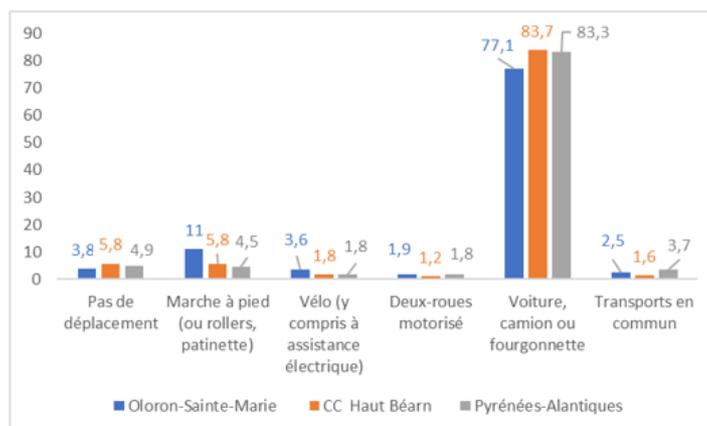


Déplacements au sein de la commune d'Oloron-Sainte-Marie et de la CC du Haut Béarn :

Source : *Energies demain*, 2015

>> Les déplacements doux

- Plus d'un quart des ménages oloronais (27%) réalisent leurs déplacements à pied, à vélo ou en transports en commun.



Modes de transports utilisés pour se rendre au travail

Source : *Insee REP 2018*

- Les mobilités actives jouent un rôle important dans le cadre des trajets domicile-travail : 1 personne sur 5 utilise un mode de déplacement doux pour aller au travail.
- Le taux de ménages véhiculés est plus faible à l'échelle de la commune qu'à l'échelle de la CCHB. Les populations les plus vulnérables sont celles qui n'ont pas de voiture individuelle par contrainte financière (les sans-emplois notamment).

¹¹ Prise en compte des trajets quotidiens, tous modes de déplacements inclus

- Une navette est en place depuis 2011 et gratuite depuis 2014 (développement de l'offre de transport en commun). La ligne de chemin de fer Pau-Bedous a réouvert en 2016 et son raccordement à l'Espagne est en discussion. Cette ligne facilite le tourisme, mais aussi les déplacements des travailleurs puisque l'axe Pau <> Oloron-Sainte-Marie est un des plus chargé en termes de flux.
- Le réseau de transports en commun est peu utilisé : seulement 2,5% des oloronais l'utilise pour se rendre au travail. En 2011, quatre circuits étaient disponibles ; aujourd'hui il existe deux lignes dont une ligne express passant trois fois par jour. Les participants notent en effet que le service a été modulé pour l'adapter aux besoins des usagers.
- L'offre cyclable est de mauvaise qualité : on compte seulement 0,08 mètre de linéaire cyclable par oloronais. Pour comparaison, on dénombre 0,77 mètre par habitants à l'échelle des Pyrénées-Atlantiques.



Eléments discutés lors du comité technique :

Les enjeux que présente la question des déplacements que sont l'exposition au bruit et l'exposition à la pollution constituent des points de vigilance. Selon l'outil Géoclip, base de données de l'observatoire régional santé-environnement (ORSE), le département des Pyrénées-Atlantiques est le deuxième plus bruyant de la région. Il existe quatre rues classées « rue bruyante » sur le territoire d'Oloron-Sainte-Marie : l'avenue Sadi Carnot, la rue Carrerot, l'avenue Moureu, et l'avenue de la gare.

Sur la classification des rues définies bruyantes (absence des rues François Mitterrand, devant le lycée, et Jéliote), il conviendra de regarder si les critères de classement des rues diffèrent selon les sources. La classification actuelle est basée sur les données de l'ORSE. De plus, les niveaux sonores et de pollution seront intégrés aux recherches lors de la deuxième partie de l'analyse.

Dans la deuxième partie de l'analyse, la question des déplacements sera également approfondie. Les données concernant les déplacements doux seront mise en lien avec les données concernant les déplacements motorisés pour donner à voir une analyse globale des déplacements à l'échelle d'Oloron-Sainte-Marie et de la CCHB.

>> L'accessibilité aux services

- Santé :
 - Indice de vieillissement : 1,52 à Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques : 1,12)
 - 76% des places en EPHAD de la CC du Haut Béar, se situent à Oloron-Sainte-Marie, soit 466 places
 - Taux de médecins généralistes pour 10 000 habitants : 19 à Oloron-Sainte-Marie (11 à l'échelle des Pyrénées-Atlantiques)

- Baisse du taux de natalité à Oloron-Sainte-Marie : passage de 9,6% pour la période 1999-2008 à 7,9% pour la période 2013-2018
 - Fermeture de la maternité d'Oloron-Sainte-Marie en 2017. Elle a été remplacée par un centre périnatal de proximité (CPP). Les maternités les plus proches d'Oloron-Sainte-Marie se situent à Pau (45 minutes en voiture) et Saint-Palais (45 minutes en voiture).
- Education :
- 28,1% des jeunes d'Oloron de plus de 15 ans n'ont aucun diplôme ou le brevet. Moyenne départementale : 20,3%.
 - Taux de personnes de 25 à 34 ans possédant un diplôme d'études supérieures à Oloron : 44,7%. Moyenne départementale : 46,4%.
 - Offre d'enseignement supérieur : 3 BTS dans le domaine de l'industrie et de la chimie et un BTS « Services en milieu rural » (domaines agricoles et du service à la personne).
 - Chômage chez les jeunes de 15-24 ans : 30,4% à Oloron-Sainte-Marie. Pyrénées-Atlantiques : 24,5%.
- Culture :
- Oloron dispose du label « Ville d'art et d'histoire » depuis 2006 et « Pays d'art et d'histoire » depuis 2013
 - De nombreux monuments et activités gratuites
 - D'après le fichier officiel de la mairie, Oloron-Sainte-Marie compte 315 associations, dont 81 culturelles (ce qui représente 26% des associations).

→ L'offre alimentaire et l'offre d'accueil de la petite enfance seront approfondies lors de la deuxième partie de l'analyse.



Éléments discutés lors du comité technique :

> Les parcours¹² mis en place dans le cadre du dispositif d'éducation artistique et culturelle (EAC) permettent aux élèves d'accéder à une offre culturelle variée, avec des interventions artistiques ou de médiateurs. La médiathèque organise également des ateliers, notamment à destination des enfants.

> L'accès à la médiathèque est dorénavant gratuit, y compris pour les non-abonnés.

¹² "Le parcours d'éducation artistique et culturelle est l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements, de projets spécifiques, d'actions éducatives, dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire." D'après <https://eduscol.education.fr/2232/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle-de-l-eleve>

- > Un tarif social, dont les critères restent à définir, sera mis en place pour l'espace Jéliote.
- > Un cinéma (art et essai) est présent sur le territoire communal.
- > Le nombre d'associations actives est bien inférieur au nombre référencé sur le site de la mairie. On compte environ 130 associations actives : ce chiffre conséquent est à mettre en exergue dans l'analyse. Il conviendra d'étudier quel type d'association (sportive, culturelle) est le plus représenté.

■ 2.3 Le traitement des données du questionnaire sur la friche Remazeilles

Energies Demain a travaillé avec le cabinet Reshura sur le questionnaire distribué aux habitants du territoire qui visait à identifier leurs besoins et attentes vis-à-vis des futurs usages de la friche Remazeilles.

Cette collaboration était une opportunité pour l'EIS pour créer de nouvelles données et mutualiser les dynamiques. En effet, les réponses permettront d'une part de croiser les données du profil de territoire (profil socio-démographique, spécification du profil par quartier) et d'autre part de faire un état lieux des attentes et besoins des populations qui vivent le territoire, au regard de l'existant, avec un focus sur les populations vulnérables identifiées dans le cadre de l'EIS (accessibilité de l'espace public, cohésion sociale etc).

Les données vont être exploitées pour l'analyse et constituer un appui pour élaborer les premières pistes de recommandations.

972 questionnaires ont été distribués, dont 873 questionnaires digitaux et 99 questionnaires papiers. Une attention particulière a été apportée sur la passation du questionnaire par les populations les plus vulnérables, habituellement écartées des dispositifs de concertation. Il a ainsi été notamment distribué :

- Aux jeunes (lycées Soeix, Supervielle et IV Septembre)
- Aux personnes âgées
- Aux populations accompagnées par les structures sociales du territoire (Centre Social, Oloron Prévention, CCAS, Mission locale, etc).

Principaux résultats du questionnaire :

>> Profil des répondants

5,5% des répondants ont moins de 18 ans ; 25% des répondants ont plus de 60 ans.

>> Des spécificités territoriales à l'échelle des différents quartiers au regard des CSP

- Quartier Sainte-Marie :
 - 38% des répondants habitant Sainte-Marie sont des retraités (contre 17% des habitants de Sainte-Croix et 26% des habitants de Notre-Dame).
- Quartier Sainte-Croix :
 - 10% des répondants habitant Sainte-Croix sont des étudiants (contre 8% à Sainte-Marie et 4% à Notre-Dame)
 - 22% des répondants habitant Sainte-Croix sont des cadres (contre 9% à Sainte-Marie et 14% à Notre-Dame)
 - 10% des répondants habitant Sainte-Croix sont sans-emploi (contre 3% à Sainte-Marie et 7% à Notre-Dame)

>> Des spécificités territoriales à l'échelle des différents quartiers au regard des freins évoqués :

- Quartier Notre-Dame :
 - 19% habitants de Notre-Dame n'ont pas de budget dédié aux loisirs (contre 15% à Sainte-Marie et 11% à Sainte-Croix)
 - C'est également à Notre-Dame que les répondants ont le plus évoqué la crainte de « ne pas se sentir à sa place ». 24% des répondants contre 16% dans les autres quartiers.

→ Les réponses font donc directement écho aux déterminants de santé sélectionnés pour l'analyse : accessibilité (financière, appropriation de l'espace public) et cohésion sociale.

>> L'attente principale des répondants : le renforcement de la cohésion sociale

La majorité des répondants disent attendre de la friche un **lieu de rencontres intergénérationnel** ainsi qu'une **ambiance chaleureuse et décontractée** (tout âge et CSP confondus).

- Chez les habitants de Notre-Dame, ce besoin ressort tout particulièrement (71% des répondants contre 63% et 64% à Sainte-Marie et Sainte-Croix).

Un lieu animé où il est possible de faire des rencontres est une autre réponse particulièrement plébiscitée par les habitants de Notre-Dame (61% contre 48% et 55% dans les autres quartiers).

Les habitants de Sainte-Croix sont plus nombreux à choisir un lieu tranquille (15% contre 11 et 7% à Sainte Marie et Notre Dame).

Les **étudiants** et les **retraités** évoquent davantage le besoin de **se sentir en sécurité** (respectivement 20 et 25%).

La réponse « **faire des rencontres** » est davantage plébiscitée par les **étudiants** et les **cadres** (respectivement 56% et 67%).

Les **étudiants** sont aussi ceux qui évoquent le plus la crainte de **ne pas se sentir à leur place** (32%) et l'inquiétude **d'être seul** (15%).

→ Ces résultats montrent la nécessité de renforcer la cohésion sociale, à travers la lutte contre l'isolement social et la favorisation de la mixité sociale et du sentiment de sécurité.

>> La nécessité de travailler sur l'accès aux soins

A la question « Qu'est ce qui est important pour vous dans ce lieu ? », 3 personnes sur 27 ayant rempli le champ « Autre » ont répondu « Se faire soigner ».

→ Ces réponses peuvent être considérées comme un témoignage des difficultés des habitants à accéder aux soins.

>> La nécessité de travailler sur l'accès aux loisirs et à la culture

30% des ouvriers qualifiés et 32% des sans-emploi n'ont pas de budget consacré au loisirs (contre 7% des retraités). Sans surprise, ils sont les plus nombreux à souhaiter des activités gratuites ou à prix doux (respectivement 42% et 43%, contre 22% des cadres).



« La médiathèque, le Ciap et l'Espace Jéliote n'ont pas été pensés pour que les gens s'y rencontrent, pas de café, pas d'espaces de convivialité. »

Les femmes sont également plus nombreuses à répondre « des activités gratuites ou à prix doux (38% contre 25% des hommes). Elles sont également plus nombreuses à souhaiter des créneaux spécifiques (accueil des enfants par exemple) et à considérer comme un frein l'absence d'activité pour enfants (25% contre 12% des hommes).

→ Ces réponses peuvent être mises en lien avec la proportion importante de familles monoparentales sur le territoire, la grande majorité des monoparents étant des femmes.



Réactions aux résultats du questionnaire lors du comité technique :

Ces résultats montrent que la question de l'accessibilité ne se réduit pas à la *présence* d'une offre. **Les représentations des personnes entrent en jeu dans la manière dont ils s'approprient (ou non) l'espace.** Il est donc primordial, dans l'aménagement de l'espace, de prendre en compte ces représentations en partant des besoins et attentes des usagers.

De plus, la collectivité pratique une politique de gratuité ou de prix doux sur de nombreuses activités (place de cinéma offerte à tous les enfants, tarif de la place de cinéma réduit, prise en charge par la commune de la moitié de l'abonnement à une offre culturelle ou sportive,

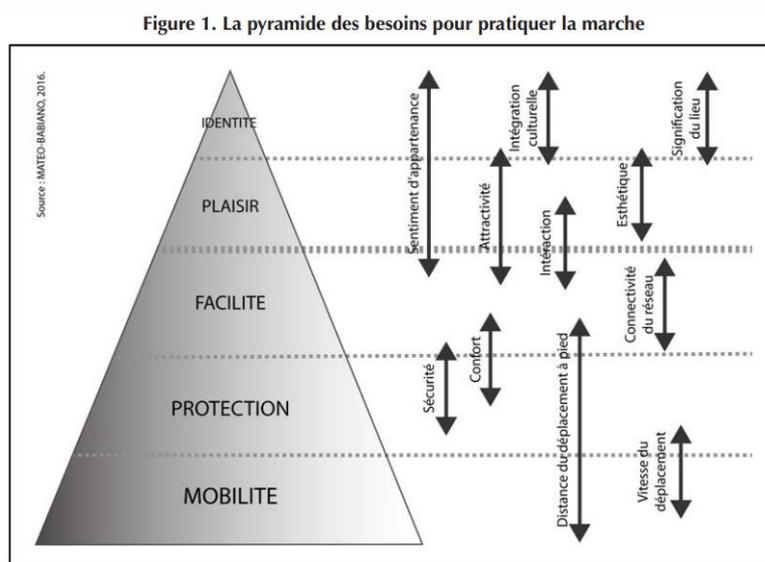
gratuité des musées, de l'abonnement à la médiathèque). Les attentes exprimées sur la gratuité montrent donc qu'il faut davantage appréhender les besoins des populations vulnérables. Ces résultats peuvent aussi être interprétés comme le souhait que la politique de gratuité et de prix doux de la ville soit également appliquée à la future friche. La méconnaissance de l'offre et un potentiel sentiment de honte lié à la pauvreté sont également des facteurs sociaux restreignant l'accès des personnes aux différentes offres. Le projet de revitalisation est une opportunité pour y remédier.

Face à la crainte exprimée que la friche devienne un entre-soi, la gratuité de l'accès et des activités qui s'y tiendront semble un impératif. Le projet de revitalisation va en ce sens, la friche étant positionnée politiquement comme un lieu intergénérationnel pour toutes et tous.

Enfin, il est à noter que de nombreux.ses oloronais.es, et notamment des jeunes, déplorent l'absence d'un espace libre d'accès, couvert et sans activité programmée.

■ 2.4 Le diagnostic marchabilité

La marchabilité (de l'anglais « walkability ») ou « potentiel piétonnier » fait référence aux caractéristiques de l'environnement bâti favorisant ou entravant la possibilité pour un individu de marcher. Un environnement adapté à l'échelle du piéton et à ses besoins incite à la pratique de la marche non seulement pour le déplacement, mais également pour ses fonctions sociales et de loisirs.



Source : D'après Mateo-Babiano traduit par Piombini, 2006

Le diagnostic s'est tenu en deux temps :

1. Diagnostic en marchant avec des citoyen.ne.s et technicien.ne.s ;
2. Evaluation de l'accessibilité grâce à l'Indice de Shimbel.

1. Diagnostic en marchant avec des citoyen.ne.s et technicien.ne.s

Ce diagnostic a été réalisé à l'échelle des composantes du projet.

Il s'est tenu en deux étapes :

- Une déambulation avec les élu.e.s, technicien.ne.s et citoyens lors du lancement de l'EIS le 19 janvier 2022
- Une mutualisation avec le diagnostic cyclabilité¹³ (tour à vélo) réalisé le 3 mars 2022 en compagnie de citoyens et d'un technicien mobilités de la CCHB.

Méthodologie : une typologie a été mise en place par Energies Demain pour les centre-bourg ruraux, selon une méthodologie inspirée des méthodologies canadiennes. Cette typologie hiérarchise les segments étudiés de 1 à 4 (1 correspondant au potentiel marchable le plus faible).

Les points de vigilances ont porté sur les éléments suivants de l'aménagement influençant la marchabilité :

- Type de voie
- Sens unique ou double sens
- Positionnement des stationnements
- Présence de feux de circulation piétons
- Présence d'obstacles
- Eclairage
- Présence de commerces et de services
- Présence de terrains vacants

Pour les voies :

Type 1 : Absence de trottoir/Trottoir interrompu et absence de signalétique piétonne (dont passages piétons)

Type 2 : Trottoir continu + Sécurité minimale (passages piétons) + Accessible à tous

Type 3 : Type 2 + en bon état

Type 4 : Type 3 + très bon état + qualité esthétique

Pour les places :

Type 1 : Aucun aménagement spécifique pour les déambulations piétonnes

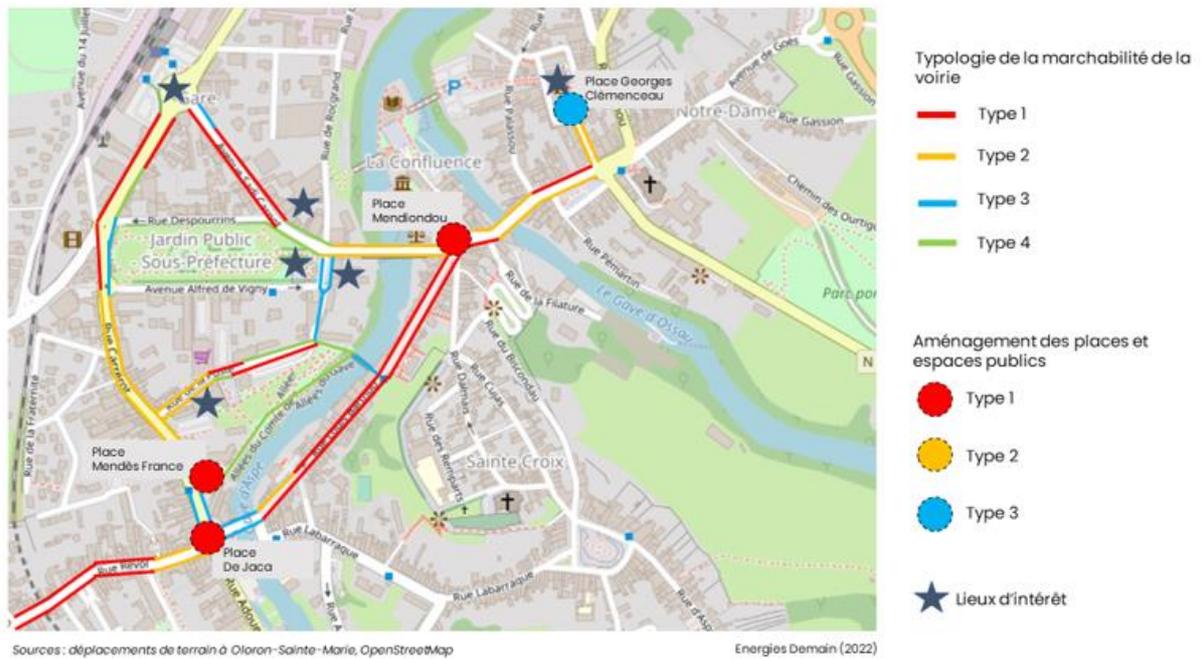
Type 2 : Délimitation entre l'espace automobile et l'espace piéton *mais* prédominance de l'automobile

Type 3 : Type 2 + sécurisation piéton et qualité esthétique

Résultats du diagnostic en marchant :

¹³ Le diagnostic cyclabilité sera présenté lors du comité technique de fin d'analyse.

La marchabilité à l'échelle du centre-bourg d'Oloron-Sainte-Marie



Le territoire est hétérogène.

- La voie piétonne sur la rive gauche du Gave d'Aspe, qui permet la liaison d'espaces clés (Jardin Public – Rue Louis Barthou – Place de Jaca), est de **type 4**.
- Mais de grands axes sont classés en **type 1**, en raison de l'absence de signalétique piétonne sur plusieurs segments et de défauts des trottoirs (étroitesse, vétusté, obstacles). Il est rappelé que le CEREMA recommande une largeur de trottoir d'au moins 1,40m.

Sur les voies de type 1, le sentiment d'insécurité et les difficultés de déplacement peuvent conduire les populations les plus vulnérables à restreindre leurs déplacements. Cela induit un renforcement du phénomène d'isolement social qui touche en majorité les familles monoparentales et les personnes âgées (alors que la marche est la première source d'activité physique pour ces dernières).

A l'inverse, un fort sentiment de sécurité associé à la qualité esthétique et paysagère des espaces permet d'inciter les personnes à privilégier la marche pour leurs déplacements. Les bénéfices en santé sont liés d'une part au fait que marcher permet de pratiquer une activité physique et, d'autre part, à l'amélioration de la santé mentale, en raison du contact avec les espaces naturels que permet ce mode de déplacement doux.

Exemple voie de type 1 – La Rue Louis Barthou



- Route nationale
- Flux automobile important
- Trottoirs étroits
- Absence de délimitation claire entre la chaussée et le trottoir



- Absence de passage piétons
- Incohérence avec la vocation commerciale de la rue qui invite à sa traversée

Exemple voie de type 4



- Voies piétonnes
- Voies larges
- Revêtement en bon état
- Qualités esthétique et paysagère
- Liaisons des espaces clés du territoire



Réactions aux résultats du diagnostic en marchant :

> Le projet de revitalisation prévoit effectivement des trottoirs d'une largeur de 1,40m et des voies partagées. L'enjeu est de rendre la circulation piétonne sécurisée et agréable.

> Deux autres paramètres à prendre en compte sont la topographie de la commune et son caractère patrimonial. Pour répondre à ces enjeux, l'EIS prend en compte les jonctions et travaille sur la cohérence à l'échelle de l'ensemble des composantes.

> Un point d'attention est soulevé concernant la nécessité d'intégrer les espaces de repos (mobiliers urbains) au diagnostic (la typologie des places les prend en compte mais ce n'est pas le cas de la typologie des rues). Lors d'ateliers menés par la mairie, des porteurs de projets ont relevé l'importance de l'implantation de bancs de repos sur les parcours. Cette problématique rejoint celle des toilettes publiques. Intégrer ces éléments au projet de revitalisation permettrait d'améliorer la marchabilité et ainsi l'accessibilité des espaces publics.

2. Evaluation de l'accessibilité grâce à l'indice de Shimbél

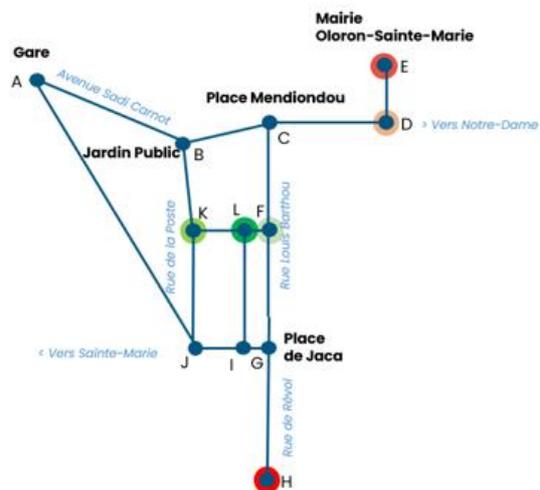
La **connexité** est la possibilité d'atteindre, à partir d'un nœud du réseau, tous les autres. Un réseau est connexe à partir du moment où chaque nœud (intersection) est relié à au moins un autre.

La **connectivité** est l'indicateur de la cohésion d'un réseau et donc de la cohésion de l'espace qu'il dessert. La connectivité du réseau constitue une condition nécessaire à l'accessibilité des lieux dits « centraux ».

La connectivité fait référence à l'**indice de Shimbel** qui permet de mesurer la plus ou moins grande facilité avec laquelle on peut accéder à n'importe quel point du réseau, quel que soit le point de départ. Cette mesure repose sur :

- Un repérage des lieux d'intérêt lors du diagnostic en marchant
- Une mise en graphe
- Le choix de l'unité de mesure (ici le mètre)
- La mesure de l'effort à fournir pour atteindre chacun des nœuds du réseau via le calcul de l'itinéraire le plus court, à partir de chaque nœud pour rejoindre tous les autres.

Résultats de l'évaluation de l'accessibilité des lieux d'intérêt du territoire :



	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	Distance totale	Indice de Shimbel
A		285	458	698	777	536	657	966	603	473	421	456	6330	9,948815166
B	285		173	413	492	251	515	824	461	380	136	171	4101	15,35625457
C	458	173		240	319	213	543	852	621	553	309	293	4574	13,76825536
D	698	413	240		79	453	783	1092	861	793	549	533	6494	9,697566985
E	777	492	319	79		532	862	1171	902	872	628	612	7246	8,691139939
F	536	251	213	453	532		330	639	384	359	115	80	3892	16,18088386
G	657	515	543	783	862	330		309	54	184	379	344	4960	12,69677419
H	966	824	852	1092	1171	639	309		363	493	688	653	8050	7,82310559
I	603	461	621	861	902	384	54	363		130	325	290	4994	12,6103324
J	473	380	553	793	872	359	184	493	130		244	279	4760	13,2302521
K	421	136	309	549	628	115	379	688	325	244		35	3829	16,44711413
L	456	171	293	533	612	80	344	653	290	279	35		3746	16,8115323
													62976	

- L'accessibilité importante des points K et L est un atout pour le territoire. Elle s'explique par le fait que la zone soit piétonne et sécurisée (malgré un point de vigilance sur l'accès des PMR), par la qualité des espaces publics et par leur attractivité (berges du Gave d'Aspe). L'absence de commerces et de services peut toutefois être notée.
- Cette évaluation permet également de souligner la faible connexité entre les différents quartiers (Notre-Dame et Sainte-Marie notamment). La diversité des chemins d'accès est variable d'un lieu à un autre.

Ainsi, une faible accessibilité et des parcours peu propices aux déambulations sont des facteurs restreignant les déplacements. Cela peut engendrer des problématiques d'accès aux droits, aux soins, aux commerces et services, à une alimentation saine.

L'optimisation de la connexité repose ainsi sur une bonne accessibilité et la centralité des lieux.

3. Investigations complémentaires à venir

La seconde partie de l'analyse sera constituée comme suit :

- Approfondissement et spécification de la revue de littérature au regard du contexte du projet de revitalisation (retour d'expériences d'exemples français notamment, en support également de la phase recommandation).
- Précision des leviers et points de vigilance inhérents au projet et contexte rural susceptibles de maximiser ou minimiser ses impacts sur la qualité de vie des oronnais.
- Caractérisation objective du territoire :
 - Actualisation des données relatives à l'économie du territoire (dont les commerces et services de proximité)
 - Caractérisation exhaustive du panorama de l'offre de soins
 - Compléments qualitatifs sur l'offre culturelle et associative.

Le **diagnostic cyclabilité** sera présenté lors du prochain comité technique :

- Présentation de la méthodologie (méthodologie ajustée au territoire pour correspondre à ses spécificités → typologie adaptée)
- Présentation des résultats
- Croisement des résultats du diagnostic avec les données pertinentes disponibles (Baromètre FUB, données locales, etc)

Ces éléments permettront d'aboutir à une **estimation et une caractérisation des impacts potentiels positifs et négatifs du projet de revitalisation d'Oloron-Sainte-Marie sur la santé des habitants et usagers du territoire.**

Un nombre important d'impacts positifs comme négatifs pouvant être identifiés, un **atelier participatif de priorisation des impacts** est prévu fin mai. Le comité technique de fin d'analyse permettra de définir avec précision les modalités d'organisation de cet atelier.

4. Prochaines étapes

4. Prochaines étapes

	Qui ?	
CR du COTECH n°2	Energies Demain Validation du CR par la Mairie d'Oloron	A la suite du COTECH n°2
Livraison de la note de cadrage	Energies Demain	A la suite du COTECH n°2
Approfondissement de l'analyse (angles morts)	Energies Demain	A la suite du COTECH n°2
Caractérisation des impacts potentiels	Energies Demain	A la suite du COTECH n°2
Planification atelier de priorisation des impacts	Energies Demain & parties prenantes de l'EIS	A la suite du COTECH n°3

Prochaines réunions :
 • COTECH n°3 fin d'analyse : le 9/05
 • COPIL validation de l'analyse le 23/05